

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 35

Artikel: Fantaisie
Autor: Desvignes, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218176>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

OH ! LES PETITS PENSIONNAIRES

Simple fantaisie toulonnaise.

LE petit village de Bondelleport où l'on pratique l'élevage de la sardine neuchâteloise et la Welschekultur, compte deux pensionnats pour jeunes gens étrangers, le premier, pour garçons, est dirigé par M. le professeur et Mme B., le second, pour jeunes filles, par Mme et Mlle C., institutrices. Ces deux établissements d'éducation sont fréquentés par de jeunes personnes appartenant à des familles d'une modeste aisance de la Suisse allemande, lesquelles cependant préfèrent placer leurs enfants dans des pensionnats de village moins coûteux que ceux des villes. Une coutume ancrée et immuable veut que tout garçon et jeune fille des cantons d'outre-Thielle viennent passer un an pour le moins, dans une localité romande, afin de se perfectionner dans la langue française et d'apprendre les belles « manières ». On y tient, à cet usage, chez nos Confédérés, par intérêt et par vanité; par intérêt, à cause des touristes qui, même si le français n'est pas leur langue maternelle, aiment à l'employer pour prouver leur bonne éducation; par vanité, car rien ne rehausse les mérites d'une jeune fille d'hôtel ou d'une demoiselle de magasin que de servir les clients, avec le fin parler romand et de la sourire sur les lèvres.

Les deux instituts vivent en très bonne intelligence, n'ayant aucun motif de rivalité, bien au contraire, les frères du premier amènent au second, la clientèle des sœurs et vice-versa, puis, les cousines du deuxième procurent au premier, celle des cousins et vice-versa. Un seul petit nuage obscurcit les rapports très cordiaux des deux maisons-sœurs, c'est la noble et estimable émulation de se surpasser dans l'instruction et l'éducation des jeunes personnes qui leur sont confiées.

Depuis longtemps, la coutume est établie que chacun des deux pensionnats donne chaque hiver, une soirée à laquelle elle convie la maison-sœur. Cette année, ce sont les directrices qui, les premières, ont lancé l'invitation. Quelle animation dans les deux camps ! Les jeunes filles ont transformé leur salle d'étude en un petit théâtre coquet. Une estrade portant le piano est établie au fond de la pièce, des chaises sont disposées pour les invités, des guirlandes de mousse piquées de fleurs de papier aux couleurs variées ornent les parois. Mais tout cela, ce ne sont que les bagatelles de la porte; le programme de la soirée a été longuement discuté et soigneusement élaboré : chœurs, morceaux de piano, récitations, tout a été combiné de façon que chacune des douze pensionnaires puisse se « produire » à son plus grand avantage.

Du côté des garçons, l'animation, la fièvre sont aussi intenses. Pensez donc, la plupart de ces petits campagnards n'ont jamais encore assisté à des soirées de société choisie ! Ils n'ont pas l'usage du monde; aussi M. le professeur et Mme B. s'efforcent de leur inculquer quelques notions de politesse et de savoir-vivre. Les petits Mutz piochent consciencieusement leur manuel de conversation française, surtout les chapitres : au concert, à table, au salon; ils apprennent par cœur maintes phrases qu'ils espèrent pouvoir placer au bon moment. Le professeur tient à faire valoir son enseignement. Il prend à part, le plus débrouillard de la volée, le jeune Hans Vögeli et lui serine le compliment qu'il doit adresser à Mlle C., lorsque celle-ci lui versera une tasse de thé : « Mademoiselle, vous êtes comme votre théière, resplendissante de beauté et remplie de bonté ! » Et Hans de répéter dix fois, vingt fois : « Mademoiselle, etc. »

Le grand jour est arrivé ! Branle-bas dès l'après-midi, dans les deux pensionnats, on procède minutieusement à la toilette du soir.

A sept heures précises, la petite cohorte de nos 10 pensionnaires, endimanchés de leurs beaux habits de milaine, pommadés, les souliers bien cirés, conduite par M. le professeur et Mme B., fait son entrée dans les appartements de l'institut des jeunes filles; celles-ci se sont aussi mises en frais pour recevoir leurs compatriotes.

Les salutations et révérences terminées, les invités prennent place. Les jeunes filles groupées sur l'estrade entonnent avec accompagnement de piano, de très beaux chants, puis succèdent les morceaux de musique à deux, à quatre mains, les solos. Et les applaudissements d'éclater bruyamment et les « bis, bis, c'est choli ! » partent de tous côtés avec les plus comiques intonations.

L'emploi de la langue allemande est formellement interdit, sous peine de cinq centimes d'amende par fois; rien n'est pour ces économes gars, plus effrayant que la perspective d'une retenue sur leur trop modeste argent de poche. Ils se feraient hâcher plutôt que de prononcer un mot allemand. L'audition terminée, les dames C. prient la compagnie de passer à la salle à manger pour une collation; moment impatientement attendu par tous ces robustes estomacs villageois. La grande table est abondamment chargée de petits pains et de pâtisseries diverses, de compotiers de confiture. Chacun s'empresse de prendre place. Mais cette fois, ces dames ont remplacé le thé traditionnel, par un cacao savoureux, pensant ainsi donner à cette jeunesse, un aliment plus substantiel, d'autant plus qu'en raison des circonstances, une très légère collation avait tenu lieu de souper.

Mlle C., faisant le tour de la table, verse dans les tasses, la savoureuse boisson sucrée. Quand ce fut son tour, Hans Vögeli hésita un moment, puis, prenant courage : « Mademoiselle, vous êtes comme votre pot, resplendissante de beau cacao et remplie de cacao bon sucre ». Vous dites, s'écrie l'institutrice estomaquée ? Et le naïf petit allemand répète la phrase malencontreuse, sans remarquer les gestes désespérés de son professeur.

— Merci du compliment, répliqua l'institutrice d'un ton pincé.

M. et Mme B. étaient sur des épines; ces dames jubilaient intérieurement, en se disant : « Voilà comment on apprend les belles manières dans la maison à côté ».

Double Wédouable.

(La fin au prochain numéro.)

FANTAISIE

*Gai et dédaigneux de la pluie,
Malgré le maussade matin,
Perché en haut de son sapin,
Le merle chante et psalmodie.*

*Un bourgeois à l'esprit étroit,
Engoncé sous son parapluie,
Croyant faire de l'ironie,
« Chante, mon vieux, va, c'est ton droit,*

*« En excellente compagnie,
« Quand j'ai bien mangé et bien bu,
« Je chante. Toi, hurluberlu,
« Tout le jour tu nous fais la scie ».*

*Croisant ce bourgeois gras et lourd,
Rien qu'à sa mine je devine
Ce qu'en sa cabosse il rumine,
Et lui tiens ce petit discours :*

*« Vous trouvez ce merle bien bête,
Ce chanteur qui n'est jamais las ?...
Monsieur, vous ne comprenez pas,
Cet animal est un poète. »*

J. Desvignes.

LA PENSÉE ET LA LANGUE.

LE n'est rien de penser, il faut dire. Les uns pensent beaucoup et parlent peu. D'autres, le contraire. On connaît la locution : Parler pour ne rien dire. Et celle-ci : Le silence est d'or. Il y en a, comme cela, pour tous les goûts. Les excuses en sont facilitées quand, pour une cause ou pour une autre, la langue ou la plume sont incapables de fonctionner normalement. Tous les trucs, tous les tempéraments, bénéficient de cette double faculté : ou parler ou penser. Quelquefois il arrive que les deux se conjuguent harmonieusement et l'on en éprouve une délicieuse émotion. Le plus souvent il y a conflit entre ces deux éléments de

vie, ou bien ils se concertent pour dissimuler ce qu'ils veulent. Ne sait-on pas qu'un impitoyable moraliste a proclamé que la langue avait été donnée à l'homme pour cacher sa pensée !

Ce n'est certainement pas pour aiguiller les esprits vers ce but que M. Ferdinand Brunot, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Paris, a lancé dans la circulation ce beau livre (d'un millier de pages) : *La Pensée et la langue*, qu'il nous a envoyé, mais que nous ne pourrions analyser ici, aussi bien faudrait-il des hommes plus compétents que moi pour le faire. Fort cependant de la bienveillance de l'auteur, nous dirons quelques mots très simples de son œuvre. Il y a toujours, même dans les publications savantes, quelque coin où l'on se trouve à l'aise et où chacun peut apprendre quelque chose. Essayons de voir ce qui pourrait retenir notre attention. Tout d'abord, M. Brunot met en garde contre les formules brèves et antiques. A l'école nous apprenions que l'impératif était le mode du commandement. Je ne sais si l'on est plus généreux de détails aujourd'hui. Ce qui est certain, c'est que dans la langue un ordre impératif, un visage impérieux, sont des choses qui ne signifient rien rappelant la modestie. L'impératif est le mode cher à Nietzsche, l'apôtre de la volonté de puissance. L'impératif catégorique, pour parler le langage abstrait de la philosophie, c'est la loi morale telle que la conçoit Kant. Or, M. Brunot fait de bien suggestives remarques : « Quand bébé dit : « Maman, donne-moi un bonbon, il ne commande pas, il demande. » Et ne savez-vous pas que s'il y a des bébés qui, après avoir abandonné les onomatopées, emploient un ton rien moins que tendre pour obtenir l'objet qu'ils convoitent ils se gardent d'employer le verbe « je veux », sachant — l'instinct vient tôt — qu'il n'est pas en leur pouvoir de s'approprier par la force ce qu'ils n'auront qu'en priant leur maman de le leur « donner ». Ce n'est que plus tard, sur les bancs de l'école, qu'ils pourront se rendre compte qu'en somme, ils n'ont pas commandé, mais prié pour avoir un morceau de sucre. Le mot et la chose ! Que n'a-t-on pas écrit sur ce thème ? Francisque Sarcey a même fondé sa réputation avec un livre portant ce titre.

M. Brunot va plus loin. Citant cet exemple : Faites ce que vous voudrez, vous ne retrouverez pas la confiance du public, il pose cette question : « Est-ce qu'il y a là un ordre, une demande, un conseil ? Si on en trouvait un, ce serait justement celui de ne rien faire, exactement le contraire de ce que signifie proprement la forme employée.

Au mode conditionnel, même observation. La forme en laquelle on apprend ordinairement les verbes force à mettre la conjonction *si* après le verbe : Je ferais cela si je pouvais. M. Brunot rappelle que le « mode français ne suffit à exprimer la modalité à laquelle il est censé correspondre ». En d'autres termes, le conditionnel ne pose pas toujours des conditions. Vous vous promenez dans la rue le cigare aux lèvres. Quelqu'un a oublié ses allumettes. Poliment : Pourriez-vous me donner un peu de feu ? Et, sans hésitation aucune devant cette demande à laquelle il est facile de répondre, vous tendez courtoisement l'allumage ou sortez même votre boîte d'allumettes pour la prêter, sans ostentation.

Autre phrase encore : Au cas où vous seriez fatigué, retirez-vous. Ce conditionnel ne pose aucune condition, il prévoit. Sans doute, on peut ergoter : Vous vous retirerez, si vous êtes fatigué. M. Brunot, lui, en a assez, de la classification actuelle des éléments du langage, il voudrait apporter là quelques changements... Mais n'en aurions-nous pas déjà trop dit ? Il est prudent, en tout cas, de faire une pause et de ne pas courir les aventures. Nous allons donc nous taire pour le moment, faire nos réflexions, puis, le cas échéant, vous en serez juges.

L. Mogeon.